

Rapport Financier Annuel 2020

JAIDA

SOMMAIRE

Activité JAIDA.....	3
Rapport de gestion	10
Rapport ESG	30
Autres informations.....	48
Comptes annuels	51
Rapports des commissaires aux comptes	56



Activité JAIDA

2020

SOMMAIRE

I. FAITS MARQUANTS	5
1. Gouvernance	5
2. Financement	6
3. Refinancement	7
II. CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITE	7

JAIDA est une société anonyme de droit marocain, ayant pour objet d'effectuer toutes opérations de crédit en vue d'assurer le financement des personnes morales marocaines opérant dans le secteur du micro-crédit, ou autrement, de prendre des participations dans toute société ou entreprise opérant dans le micro-crédit dont l'activité serait similaire ou connexe.

Le capital social de la société est fixé à 328 027 900 DH, divisé en 3 280 279 d'actions de 100 DH et il est réparti comme suit :

Nom des actionnaires	Nombre d'actions 2020	Part du capital détenue %
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	1 049 999	32,0%
Kreditanstalt Fuer Wiederaufbau (KfW)	1 030 279	31,4%
Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)	600 000	18,3%
POSTE MAROC	300 000	9,1%
Agence Française de Développement (AFD)	300 000	9,1%
M. Mohamed ALI BENSOUDA	1	0,0%
Total	3 280 279	100%

I. FAITS MARQUANTS

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire singulière. Le secteur du microcrédit marocain n'a pas échappé aux effets engendrés par la pandémie. En tant que fédérateur et principal bailleur du secteur, JAIDA a joué un rôle capital pour accompagner le secteur durant cette période difficile. Les principales actions mise en place se présentent comme suit :

1. Gouvernance

Le Conseil d'Administration n°64, réuni le 10 avril 2020, a pris acte de la fin de la période du mode de gouvernance transitoire, à savoir le cumul de la fonction de Président et de Directeur Général assurée par Monsieur Mohamed Ali BENSOUDA. La fin de cette période de transition a pris effet à compter du 30 juin 2020.

Ce même Conseil d'Administration a procédé à la nomination de Madame Meriam Mechahouri en qualité de Directrice Générale avec effet à compter du 1er juillet 2020.

2. Financement

JAIDA a joué un rôle central pour la continuité du refinancement de l'activité des institutions de microfinance durant la crise sanitaire. Au titre de l'exercice 2020, les engagements ont atteint un montant de 531 MDH dont 480 MDH débloqués.

Quant aux réalisations sectorielles, les AMC ont pu reprendre leur activité progressivement à partir de juin 2020 et ont affiché un niveau de production performant durant le 2^e semestre de l'exercice. Toutefois, la production annuelle a accusé une baisse significative comparativement à l'année précédente.

Afin d'accompagner la reprise de l'activité du secteur post crise sanitaire, les pouvoirs publics ont pris des mesures d'accompagnement de secteur de la Microfinance notamment, la mise en place d'un Fonds de garantie, géré par la Caisse Centrale de Garantie, pour la couverture des risques liés à la restructuration des crédits au profit des AGR impactées par la crise sanitaire ainsi que la mise en place d'une facilité de Bank Al Maghrib au profit des AMC à travers les banques locales.

Par ailleurs, l'exercice 2020 a également connu des avancées importantes dans le cadre de la stratégie nationale de l'inclusion financière « SNIF ». Cette stratégie a inscrit la microfinance parmi ses leviers et vise à débloquer le potentiel du secteur, à travers l'accélération de sa réforme et le déploiement des mesures incitatives et d'accompagnement requises pour favoriser la transformation de ses acteurs et l'amélioration de leurs offres destinées aux populations cibles.

L'ambition des autorités sera d'élargir les perspectives d'évolution du secteur de la microfinance dans notre pays, en donnant la possibilité aux associations de microcrédit « AMC » de se transformer en société anonyme avec un statut d'Etablissement de Crédit et en améliorant leur capacité à atteindre une plus large clientèle, par une offre de services financiers plus complète et diversifiée.

Les principaux faits marquants de l'activité pour l'année 2020 se présentent comme suit :

- Mise en place d'un PCA de JAIDA permettant l'accompagnement continu des AMC ;
- Signature de 7 nouvelles conventions d'ouverture de crédit avec 5 AMC pour un montant global de 480 MDH ;
- Reports des échéances accordés à 3 AMC sur une durée de 3 mois renouvelable suivant la situation de l'AMC ;
- Rééchelonnements accordés à 2 AMC sur un montant équivalent à 70 MDH ;

- Dépassement provisoire des limites internes d'exposition ;
- Dépassement provisoire des ratios financiers des AMC sans pénalité ;
- Signature d'une convention de partenariat avec la FNAM ;
- Co-organisation -avec la Fondation CDG, la FNAM et le CMSMS- du Programme d'appui aux activités génératrices de revenu ;
- Validation de la nouvelle feuille de route de JAIDA déclinée de la stratégie arrêtée par le Conseil et qui intègre le lancement des nouveaux fonds thématiques et fonds régionaux en partenariat avec les écosystèmes.

3. Refinancement

Cette année a également coïncidé avec la tombée d'un volume important de ressources obligataires soit 320 MDH répartie comme suit :

- Janvier 2020 : Arrivée à échéance de l'émission privée pour un montant de 200 MDH ;
- Novembre 2020 : Arrivée à échéance de tranche A de l'émission par APE pour un montant de 120 MDH.

JAIDA a fait appel aux banques locales pour se doter de ressources Court terme suffisantes au maintien de son encours. Le montant de la dette bancaire CT au 31 décembre 2020 ressort à 305 MDH sur une maturité moyenne de 8 mois.

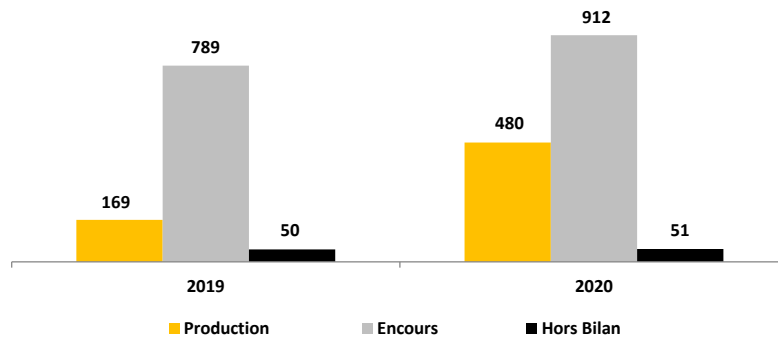
Consciente de la nécessité de s'appuyer sur des ressources moyen terme. JAIDA a concrétisé deux projets de refinancement importants :

- Signature d'une ligne de financement de 10 Millions Euros avec la Banque Européenne d'investissement (BEI)
- Signature d'un avenant de restitution des fonds du Millenium Challenge corporation (MCC) avec le Ministère de l'Economie des Finances et de la Réforme de l'Administration (MEFRA)

II. **CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITE**

La production relative à l'exercice 2020 s'élève à 480 MDH pour atteindre un encours flash de 912 MDH et un encours moyen de 815 MDH. Par ailleurs, le montant des engagements hors bilan s'élève à 51 MMAD.

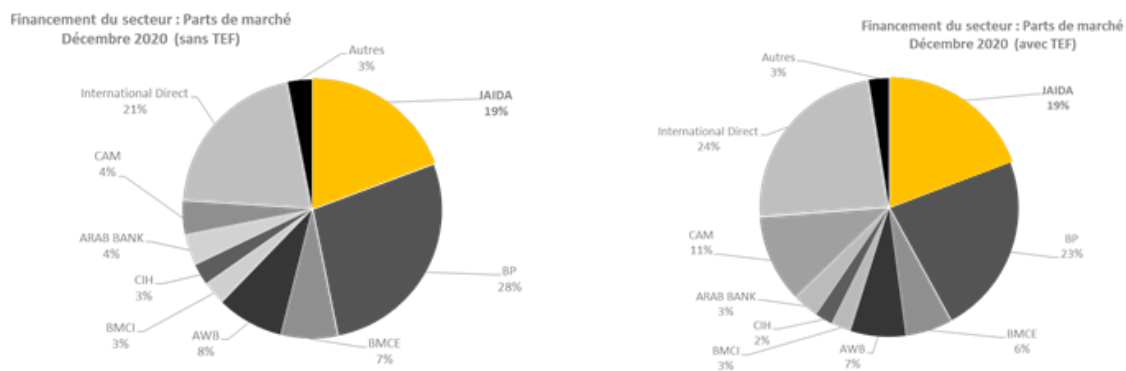
Production annuelle & Encours JAIDA en MDH



Parmi les 13 AMC du secteur, JAIDA finance 6 associations dont 2 grandes, 3 moyennes et une petite. Les deux AMC adossées aux banques (Attawfiq, Ardi) ne font pas partie du portefeuille JAIDA.

La liste des clients de JAIDA est composée de 7 clients dont 6 AMC (Alamana, Arrawaj, Al Karama, Attadamoune, Inmaa, Atil) et 1 Société de financement (TEF).

En termes de part de marché et de concentration, les trois grands clients (Arrawaj, Al Amana et TEF) représentent 89% du portefeuille JAIDA. Quant à la part de marché de JAIDA dans chaque AMC, l'exposition est plus élevée sur les petites AMC que sur les grandes en raison de niveau des fonds propres et de l'accès au financement bancaire. Par ailleurs au 31 décembre 2020, la part de marché de JAIDA dans le financement de secteur a pu atteindre 19% :



A titre d'information les principaux bailleurs de fonds internationaux actifs au Maroc sont les suivants : BEI, BERD, PROPARGO/AFD, SANAD, SFI, SYMBIOTEC, RESPONSABILITY, BLUE ORCHARD, ALTERFIN, COPEMED, TRIPLE JUMP, FEFISOL/SIDI, ADA/LFD, Oikocredit, WHOLE PLANET Fondation, Frankfurt School.

L'encours global du portefeuille JAIDA représente 63% du portefeuille sectoriel y compris TEF (59% hors TEF) et a affiché une hausse de 7 % à fin décembre 2020 par rapport à fin décembre 2019. Ci-après les évolutions réalisées par les clients JAIDA pendant les 2 dernières années :

Evolution du portefeuille des AMC clientes (KDH)		
Année	2019	2020
Encours net total	5 098 622	5 459 279
Evolution	25%	7%
ALAMANA	2 590 283	2 675 040
Evolution	2%	3%
ARRAWAJ	1 401 483	1 601 592
Evolution	35%	14%
ATTADAMOUNE	97 615	112 275
Evolution	29%	15%
ALKARAMA	134 993	130 283
Evolution	26%	-3%
INMAA	23 403	19 130
Evolution	-29%	-18%
TEF	850 845	920 958
Evolution	8%	8%

Le nombre de clients finaux servis indirectement par les prêts JAIDA est passé de 102.759 clients à fin décembre 2019 à 110.364 fin décembre 2020, soit une hausse de 7,4% et ce, suite à l'augmentation des encours de JAIDA :

Par rapport à la performance annuelle 2020, toutes les AMC clientes ont enregistré un résultat négatif et ce, en raison de l'impact de la crise sanitaire et particulièrement le report gratuit des échéances et l'arrêt de la production pendant 3 mois. Cette situation a également impacté les ratios de rentabilité (CE, ROA, OSS) et d'endettement (D/FP).

Quant à la société de financement TEF, elle a pu affichée une situation financière équilibrée au 31 décembre 2020 en raison de l'utilisation partielle de sa PRG (5,7 MDH).

Conformément aux contrats signés entre JAIDA et les AMC, ces dernières ont adressé à Jaida des demandes de dérogation aux covenants contractuels durant la crise sanitaire Covid-19. A la lumière de la décision de Bank Al Maghrib relative aux mesures d'assouplissement des provisionnements, JAIDA a accordé une dérogation jusqu'au 30 juin 2021.

Conformément à la décision du Conseil, JAIDA a entamé en 2020 une action en contentieux contre l'association ATIL suite à des impayés en principal d'un montant de 703 271,21 DH et ce, pour réclamer l'exigibilité totale du prêt pour un montant de 1,8 MDH.



Rapport de gestion

2020

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DES COMPTES ET RESULTATS	12
1. Comptes de Résultats	12
2. Bilan	15
3. Coût des ressources et rendement des emplois	16
4. Echancier des dettes fournisseurs	16
5. Ratios financiers	16
6. Intervention des Commissaires aux Comptes	17
II. FILIALES ET PARTICIPATIONS	17
1. Micro Banking Software (MBS)	17
2. Zitouna Tamkeen (ZT)	18
III. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 56 DE LA LOI 17-95	18
1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2020	18
2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs	19
IV. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT NET DE L'EXERCICE 2020	19
V. DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DE L'EXERCICE 2020	20
VI. GOUVERNANCE	20
1. Le Conseil d'Administration	20
2. Les Comités Spécialisés	21
3. Situation des Mandats d'Administrateurs	21
VII. PERSPECTIVES 2021	22
1. Contexte et perspectives du secteur marocain de la microfinance	22
2. Perspectives pour JAIDA	22
VIII. ANNEXES	24

I. PRESENTATION DES COMPTES ET RESULTATS

1. Comptes de Résultats

a. Produit Net Bancaire

En (KDH)	31/12/2019	%	31/12/2020	%	Variations	B 2020	TRO
Produits d'exploitation bancaire	46 836	100%	41 468	100%	- 5 368 -11%	43 371	96%
Charges d'exploitation bancaire	19 888	42%	15 188	37%	- 4 700 -24%	15 794	96%
Produits nets bancaires	26 948	58%	26 280	63%	- 668 -2%	27 577	95%

Le PNB a baissé de 2% par rapport à l'année précédente pour s'établir à 26,2 MDH. Il est à souligner que les charges d'exploitation bancaire ne représentent que 37% du produit brut dégagé en 2020 alors que le PNB représente 63%.

Produits d'Exploitation Bancaire

(EN KDH)	31/12/2019	%	31/12/2020	%	Variations	B 2020	TRO
AMC	42 154	90%	38 909	94%	- 3 245 -8%	39 933	97%
Placements	4 682	10%	2 558	6%	- 2 124 -45%	3 438	74%
-DAT	-	0%	-	0%	-	-	-
-OPCVM	4 682	10%	2 558	6%	- 2 124 -45%	3 438	74%
Autres produits bancaires	-	0%	1	0%	1	-	-
TOTAL	46 836	100%	41 468	100%	- 5 368 -11%	43 371	96%

Les produits d'exploitation bancaire en baisse de 11% sont passés de 46,8 MDH en décembre 2019 à 41,5 MDH en décembre 2020. La baisse concerne aussi bien l'activité de prêt que les revenus placement.

En 2020, l'encours moyen a évolué comme suit :

- Prêts AMC : 815 MDH 2020 contre 831 MDH en 2019 ;
- Placement de trésorerie : 84 MDH en 2020 contre 174 MDH en 2019.

Charges d'Exploitation Bancaire

(EN KDH)	31/12/2019	%	31/12/2020	%	Variations	B 2020	TRO
Emprunts seniors	500	3%	199	1%	- 301 -60%	-	-
Emprunts subordonnés	1 107	6%	1 019	7%	- 88 -8%	5 131	20%
Emprunt obligataire	18 280	92%	10 228	67%	- 8 052 -44%	10 228	100%
Emprunt SPOT	-	0%	3 627	24%	3 627	440	824%
Autres charges bancaires	-	0%	114	1%	114	-	-
TOTAL	19 888	100%	15 188	100%	- 4 700 -24%	15 799	96%

Les charges d'exploitation bancaire ont baissé à 15,2 MDH au 31 décembre 2020 contre 19,9 MDH au 31 décembre 2019 soit une optimisation de 24%. Cette variation est principalement due au remboursement de la ligne obligataire placement public arrivée à échéance le 29 janvier 2020. Le montant de la ligne de 200 MDH à amortissement in fine représentait une charge annuelle importante de 4%.

La levée des lignes bancaires en 2020 a dégagé un encours moyen de 108 MDH. L'endettement moyen global de JAIDA est passé de 536 MDH en décembre 2019 à 432 MDH en décembre 2020.

Les charges d'exploitation bancaire en 2020 ont atteint un TRO de 96%.

b. Charges générales d'exploitation

(EN KDH)	31/12/2019	%	31/12/2020	%	Variations		B 2020	TRO
Charges de personnel	3 295	39%	3 295	39%	0	0%	4 036	82%
Impôts et taxes	11	0%	19	0%	8	66%	8	238%
Charges externes	3 569	42%	3 318	39%	- 250	-7%	3 909	85%
Autres charges	1 173	14%	554	7%	- 619	-53%	554	100%
Dot. Aux amortissements	386	5%	1 225	15%	838	217%	263	466%
TOTAL	8 434	100%	8 412	100%	- 22	0%	8 770	96%

Dans la masse les charges générales d'exploitation ont été stables entre 2019 et 2020. Le montant totalise 8,4 MDH, il s'explique principalement par les éléments ci-après :

- Achèvement du contrat d'assistance technique avec ARRAWAJ soit une économie de 400 KMAD ;
- Arrêt des charges à répartir sur l'émission Obligataire privée de 219 KMAD après l'échéance du mois de janvier 2020 ;
- Baisse systématique de 120 KMAD des dotations aux amortissements des immobilisations.
- Dotation exceptionnelle de 957 KDH sur les immobilisations en cours et non inventoriées suite à la mission d'inventaire physique.

Les charges du personnel de 2020 s'élèvent à 3 295 KDH soit un TRO 2020 de 82% et ont connu une évolution nulle par rapport à 2019.

Ces charges concernent :

- Salaires Bruts : Les appointements et salaires se sont élevés à 2 868 KDH contre 2 878 KDH en 2019 ;

- Prime de performance : La prime de performance annuelle au titre de l'année 2019 a été servie au mois de février 2020. La provision pour prime de performance au titre de l'exercice 2020 s'élève à 660 KDH soit une moyenne de 2,3 mois des salaires bruts (y/c charges patronales) ;
- Cotisations de Retraite : Les cotisations de Retraite s'élèvent à 208 KDH ;
- Cotisations d'assurances et mutuelle : Les cotisations d'Assurances et mutuelle s'élèvent à 107 KDH ;
- Autres charges sociales : Les autres charges sociales s'élèvent à 80 KDH.

Au 31 décembre 2020, le coefficient d'exploitation ressort à 32% contre 31% en 2019.

c. Provisions exceptionnelles

Les provisions brutes constatées au titre de l'exercice 2020 totalisent 5,9 MDH. Une faible reprise des provisions a été effectué de l'ordre de 0,13 MDH est prise en compte de manière à assainir des écritures sur les immobilisations et les autres débiteurs. Le détail de ces provisions se présente comme suit :

En KDH	Dotations	Reprises	Provision Nette
Immobilisations en cours	957	138	819
Autres débiteurs	99	10	89
Créance compromise ATIL	1 814		1 814
Titres de participation	1 016		1 016
PRG	2 000		2 000
Total	5 886	148	5 738

Suite à la recommandation des Commissaires aux comptes et compte tenu des impacts de la crise sanitaire sur le secteur de la microfinance, une dotation de 2 MDH a été effectué en PRG ce qui porte son stock à 19 MDH à fin 2020.

d. Résultats

(EN KDH)	31/12/2019	%	31/12/2020	%	Variations	B 2020	TRO
Produit Net bancaire	26 948	100%	26 280	100%	- 668 -2%	27 577	113%
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	8 434	31%	8 412	32%	- 22 0%	8 770	90%
DOTATIONS AUX PROVISIONS	5 678	21%	4 928	19%	- 750 -13%		
REPRISES DE PROVISIONS	5 890	22%	149	1%	- 5 742 -97%		
Résultat courant	18 727	69%	13 089	50%	- 5 638 -30%	18 766	70%
Résultat non courant	117	0%	110	0%	- 7 -6%	18 766	1%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	9 825	36%	6 998	27%	- 2 827 -29%	11 822	60%

Suite aux éléments analysés précédemment, le résultat net au 31 décembre 2020, fait ressortir un bénéfice net de 6,99 MDH avec un TRO de 60% et une baisse de 29% par rapport à 2019.

Le retraitement des éléments de provisionnement porterait le niveau du résultat net à 11,8 MDH, soit un TRO de 100%.

En MDH	2019	2020
Capitaux propres	455	465
Résultat Net	9,82	6,99
ROE	2,16%	1,50%

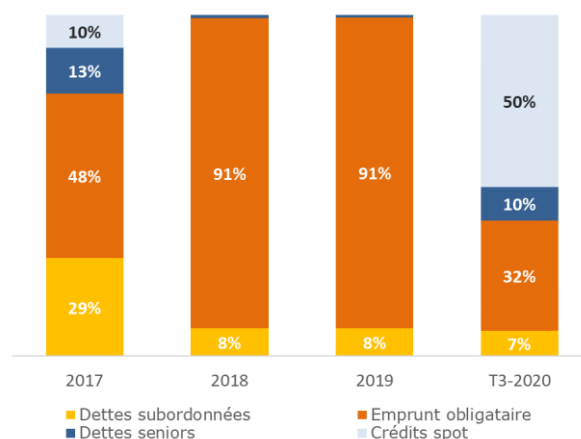
Le taux effectif de rendement des capitaux propres de JAIDA ressort à 1,50% en 2020 contre 2,16% en 2019.

2. Bilan

Au 31 décembre 2020 le total bilan de JAIDA s'élève à 1 010 MDH contre 1 026 MDH à fin décembre 2019 en baisse de 16 MDH, soit -1,6%.

La structure du passif a connu un changement conjoncturel important, après le remboursement de 320 MDH de la dette obligataire arrivée à échéance. JAIDA a dû faire appel à de la dette CT pour disposer de la ressource suffisante à la réalisation ses objectifs en production annuelle. L'endettement au 31 décembre 2020 reprend la configuration suivante :

- 60% dettes bancaires (SPOT et sénior 24 mois)
- 32% Emprunt obligataire public
- 7% Emprunt subordonné « coopération italienne »



Au niveau de l'actif, L'encours des prêts arrêté au 31 décembre 2020 est de 912 MDH en amélioration par rapport à décembre 2019 avec une production nette positive de 124 MDH.

L'encours de la trésorerie s'élève à 79 MDH au 31 décembre 2020 dont 77 MDH à vue et 2 MDH en OPCVM. Durant toute l'année 2020, les placements de trésorerie ont été effectués uniquement sur des produits OPCVM monétaires et court terme.

3. Coût des ressources et rendement des emplois

Le coût des ressources de JAIDA en 2020 est de 3,46% contre 3,62% en 2019. Le taux de rendement des emplois de JAIDA, y compris les placements, est de 4,54% au 31 décembre 2020. L'encours moyen des placements a enregistré une baisse entre 2019 et 2020 passant de 174 MDH à 84 MDH.

4. Echéancier des dettes fournisseurs

La dette JAIDA au 31 décembre 2020 s'élevant à 71 638,36 DH et est répartie comme suit :

Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues (B)	Montant des dettes échues			
		Moins de 30 jours (C)	Entre 31 et 60 jours (D)	Entre 61 et 90 jours (E)	Plus de 90 jours (F)
71 638,36		71 638,36			

5. Ratios financiers

JAIDA est tenue de respecter des limites de gestion financière définies par la politique générale, par les covenants des bailleurs et par Bank Al-Maghrib. Les ratios financiers au 31 décembre 2020 se présentent comme suit :

RATIO	DEFINITION (Indicateurs 2020)	Limites	31/12/2019	31/12/2020
Ratio de Liquidité	Actifs disponibles ou réalisables (12 mois) / Passifs exigibles (12 mois) ≥ 1	≥ 1	1,5	1,0
Charges portefeuille	Charges générales d'exploitation / Total encours de prêts	$\leq 3\%$	1%	0,9%
Division des risques (20%)	Risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire (363 Mdhs) $\leq 20\%$ des fonds propres nets, y inclut des fonds propres complémentaires (509 Mdhs).	$\leq 20\%$	10%	14%
Ratio de solvabilité	Total des fonds propres, y inclut les fonds propres complémentaires (509 Mdhs) / Actifs pondérés (1010 Mdhs) (encours pondéré à 100%) $\geq 8\%$	$\geq 8\%$	49%	50%
Ratio de rentabilité	Résultat Net / Total Bilan	$\geq 0,25\%$	0,96%	0,69%

6. Intervention des Commissaires aux Comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports des Commissaires aux comptes. Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes.

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation standards prévues par la réglementation en vigueur.

Aucun événement important n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date du présent rapport.

II. **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

1. Micro Banking Software (MBS)

JAIDA détient actuellement 100% de la société Micro Banking Software (MBS) qui est une société Anonyme au capital de 300 000,00 DH.

Cette participation est provisionnée à hauteur de 50% dans les comptes de JAIDA pour un montant de 150 KDH. Les comptes de la société sont annexés au présent rapport.

Le Conseil d'Administration n°62, tenu en date du 24 septembre 2019, a décidé de faire appel à un cabinet externe, sous la responsabilité du CAR, pour mener une Due Diligence afin d'évaluer le risque fiscal, juridique et financier liés à la cession de MBS.

Le déroulement de cette mission est le suivant :

- 1ère phase : Mise à jour de la gouvernance en cours

Le processus de la mise à jour de la gouvernance (Organes, Comptes, Enregistrement, ...) est dépendant de l'impact de la crise sanitaire sur les délais des procédures administratives (Enregistrement,).

- 2ème phase : Rapport d'évaluation des risques en vue de la liquidation de la société en cours.

2. Zitouna Tamkeen (ZT)

JAIDA détient actuellement 5% de la société tunisienne Zitouna Tamkeen (ZT) qui est une société Anonyme au capital de 20 000 000 TND (soit en contrevaieur dirhams 66 400 000).

Cette participation est provisionnée à hauteur de 100% dans les comptes de JAIDA pour un montant de 4 158 KDH.

Les capitaux propres au 31 décembre 2020 s'élèvent à 460 787 TND et ne représentent plus que 2% du capital social. Il se présentent comme suit :

Capital social	: 20 000 000 TND	Report à Nouveau	: - 15 361 940 TND
		Résultat net 2020	: - 4 177 273 TND
		Cumul des pertes	: - 19 539 213 TND
		Capitaux propres	: 460 787 TND

Face à cette situation, JAIDA a doté au 31 décembre 2020 un montant de 866 KDH afin de provisionner le coût historique de cette participation.

L'opération d'augmentation de capital, afin de respecter les ratios réglementaires, n'ayant pas abouti des démarches ont été effectués par le Conseil d'Administration de la participation pour trouver un nouvel actionnaire prêt à entrer dans le capital.

Il est également important de souligner qu'une mission de contrôle a été réalisée par l'Autorité de Contrôle de la Microfinance et a fait ressortir plusieurs faiblesses dans la gestion de ZT. L'ACM a fixé le délai du 30 avril 2021 pour que ZT se conforme au minimum requis en termes de ratio de solvabilité.

III. **CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 56 DE LA LOI 17-95**

1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2020

JAIDA n'a procédé à la signature d'aucune convention règlementée, en vertu de l'article 56 et suivants de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que complétée et modifiée par les lois 81-99, 23-01, 20-05 et 78-12.

2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs

Les conventions conclues par JAIDA au cours des exercices antérieurs et qui se poursuivent durant l'exercice 2020 sont :

- Convention de maintenance, nettoyage et hygiène entre EXPROM et JAIDA en novembre 2012 ;
- Convention de bail entre FONCIERE CHELLAH et JAIDA SA en novembre 2012.

IV. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT NET DE L'EXERCICE 2020

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 mai 2020, le Résultat Net de l'exercice 2019 d'un montant de 9 824 784 Dirhams a été affecté en « Report à Nouveau » après prise en compte de la réserve légale de 5%.

KDH	31/12/2019	31/12/2020	Evol.	Evol. %
Capitaux propres	465 043	472 040	6 997	1,5%
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	9 022	9 513	491	5%
Capital	328 028	328 028	-	0%
Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau	118 168	127 501	9 333	8%
Résultats nets en instance d'affectation	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	9 825	6 998	- 2 827	- 29%

Il est proposé d'affecter le Résultat Net de l'exercice 2020 d'un montant de 6 998 469 Dirhams en « Report à nouveau », après prélèvement du montant à affecter à la réserve légale (5% du résultat).

En MDH	Montant
I. Résultat net de l'exercice	6,99
II. Réserve légale (I * 5%)	0,35
III. Résultat à affecter	6,65
IV. Report à nouveau 2019	127,50
Report à nouveau (III + IV)	134,15

Après affectation, le compte « Report à nouveau » s'élèverait à 134,15 MDH.

La valeur mathématique des actions ressort à 143,90 DH par action.

V. DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DE L'EXERCICE 2020

JAIDA, étant un acteur contracyclique, a fortement accompagné le secteur de la microfinance dans le contexte de la pandémie mondiale liée au COVID-19 et de l'instauration de l'état d'urgence sanitaire au MAROC à travers une production de 480 MDH. Toutefois, JAIDA a dû faire face à un environnement en mutation et à des difficultés pouvant être résumées comme suit :

- La gestion des impacts de la crise sanitaires sur les processus de JAIDA ;
- La gestion du dossier de contentieux opposant JAIDA et l'AMC ATIL ;
- La gestion de la réticence des banques locales à répondre aux besoins de liquidité de JAIDA ;
- L'absence d'un fonds de garantie dédié au refinancement des AMC permettant d'accompagner le refinancement de ces dernières ;
- L'atteinte des limites internes pour certaines AMC ;
- Le projet de loi modifiant le statut des AMC.

Ces points ont évidemment été examinés durant les réunions du Conseil d'Administration.

VI. GOUVERNANCE

1. Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de JAIDA se réunit pour l'examen des comptes semestriels et annuels, du budget de la société ainsi que pour l'examen d'autres questions soulevées par le Conseil ou par la Direction Générale de JAIDA.

Les réunions du Conseil d'Administration sont précédées de réunions préparatoires tenues par les Comités spécifiques concernés par les questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion du Conseil d'Administration.

Pour le déroulement des réunions du Conseil d'Administration, l'ordre du jour et les documents y afférents sont communiqués aux membres dans un délai suffisant leur permettant leur examen préalable.

Suite à la tenue d'une réunion du Conseil d'Administration, un projet de procès-verbal est établi par le secrétaire du Conseil et adressé pour validation à l'ensemble des membres de ce dernier. Sur la base des remarques des membres du Conseil, le procès-verbal définitif est établi et est soumis à la signature

du Président de la réunion du Conseil et par au moins un administrateur.

2. Les Comités Spécialisés

JAIDA est dotée de Trois (3) Comités Spécialisés relevant du Conseil d'Administration :

- Comité Grand Risques ;
- Comité de Nominations et de Rémunérations ;
- Comité d'Audit et des Risques.

Au 31 décembre 2020, ces Comités Spécialisés se composent comme suit :

Comité Grands Risques (CGR) :

- M. BELMAACHI Mohammed, Membre,
- M. Mathieu ARTIGUENAVE, Membre.

Comité de Nominations et de Rémunérations (GNR) :

- M. EL MOUSSAOUI M'hamed, Président,
- M. BENSOUDA Mohamed Ali, Membre,
- M. FASCHINA Markus, Membre.

Comité d'Audit & des Risques (CAR) :

- M. MZALI Mohamed Ali, Président,
- M. GONNET Michel, Membre.

3. Situation des Mandats d'Administrateurs

Au 31 décembre 2020, la situation des mandats des membres du Conseil d'Administration de JAIDA se présente comme suit :

RAISON SOCIALE / NOMS, PRÉNOMS	FONCTION	FIN DE MANDAT
M. BENSOUDA Mohamed Ali	Président	AGO à tenir courant 2022 (Appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021)
Caisse de Dépôt et de Gestion, Représentée par M. BELMAACHI Mohammed	Administrateur	AGO à tenir courant 2022 (Appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021)
Krefitanstalt Fuer Wiederaufbau, Représentée par M. FASCHINA Markus	Administrateur	AGO à tenir courant 2022 (Appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021)
Caisse des Dépôts et Consignations, Représentée par M. MZALI Mohamed Ali	Administrateur	AGO à tenir courant 2022 (Appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021)
Agence Française de Développement, Représentée par M. ARTIGUENAVE Mathieu	Administrateur	AGO à tenir courant 2022 (Appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021)
Barid Al Maghrib, Représentée par M. EL MOUSSAOUI M'hamed	Administrateur	AGO à tenir courant 2022 (Appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021)
M. GONNET Michel	Administrateur Indépendant	AGO à tenir courant 2021 (Appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020)

VII. PERSPECTIVES 2021

1. Contexte et perspectives du secteur marocain de la microfinance

La pandémie de Covid-19 a provoqué des perturbations sans précédent dans le monde, avec un nombre total de morts supérieur à 2,9 Millions de personnes et de graves effets économiques en raison des mesures de confinement et de distanciation sociale qui ont dû être mis en œuvre pour lutter contre la pandémie.

La forme de la reprise variera en fonction d'un certain nombre de facteurs qui sont les suivants :

- La poursuite des impacts de la crise sanitaires et l'augmentation du risque sectoriel ;
- Le maintien de l'effort des pouvoirs publics en matière d'accompagnement du secteur ;
- Les difficultés des AMC à accéder au financement auprès des banques notamment pour les moyennes et petites AMC ;
- La reprise des engagements des bailleurs de fonds internationaux ;
- L'importante demande des bénéficiaires en microcrédits et en accompagnement pour relancer leur AGR.

2. Perspectives pour JAIDA

a. Activité

L'activité de l'année 2021 est caractérisé par le lancement de la nouvelle feuille de route de JAIDA relative à la mise en place des nouveaux produits thématiques. JAIDA continuera d'accompagner les AMC, la production nouvelle 2021 prévisionnelle s'élève à 583 MDH dont :

- 563 MDH pour le financement générique ;
- 20 MDH pour le lancement du nouveau produit « Microfinance Verte ».

En Millions DH	2020	B 2021	Evolution
Nouvelle production	480	583	21%
Encours Moyen		1090	100%
Encours flash	912	1 100	20%

b. Ressources

Compte tenu du niveau d'engagement retenu par le budget d'activité 2021, le besoin moyen en ressource pour l'année 2021 ressort à 350 MDH. Les levées de la dette qui permettront à JAIDA de subvenir à ses besoins en liquidité totalisent 500 MDH sur une maturité moyenne de 4 ans.

En Millions DH	2020	B 2021	Evolution
Nouvelle levée	355	500	40%
Encours Moyen dettes	432	689	59%
Encours flash dettes	506	717	42%

JAIDA s'appuiera également sur son niveau important de capitaux propres qui totalise 465 MDH hors résultat net 2020 pour la réalisation de ses objectifs de financement du secteur.

Le compte des produits et des charges en masse pour l'exercice 2021 se présente comme suit :

En Millions DH	2020	B 2021	Var %
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	41,5	50,6	22%
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	15,2	23,4	54%
III. PRODUIT NET BANCAIRE	26,3	27,2	4%
IV. CHARGES GENERALES D'EXP	8,4	10,5	25%
V. DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS	4,8	1,0	-79%
VI. RESULTAT NET	7,0	9,5	36%

VIII. ANNEXES

Fiche Signalétique de la société « MBS »

Dénomination sociale	Micro Banking Software
Siège social	Immeuble HIGH TECH, 5 ^{ème} étage, Avenue Ennakhil, Hay Riad, Rabat
Forme juridique	Société Anonyme
Date de constitution	2019
Durée de vie	99 ans, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus par la loi et les statuts
N° de registre de commerce	117375
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre
Objet social	<p>La société a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le conseil en stratégie, en organisation et en système d'information ; - L'audit informatique, organisationnel et de gestion ; - La conception, la réalisation, l'implémentation et la commercialisation de logiciels ou matériels informatiques ; - La prise d'intérêts directe ou indirecte tant pour elle que pour le compte de tiers ou en participation avec toute personne physique ou morale sous quelque forme que ce soit dans toutes opérations par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association ou autrement ; - Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son activité ou susceptibles de faciliter la réalisation.
Capital social	Trois cent mille (300.000,00) Dirhams, divisé Trois mille (3.000) actions de cent (100,00) Dirhams chacune représentant des apports en numéraires et numérotées de 1 à 3.000, toutes de même catégorie et entièrement libérées.
Consultation des documents juridiques	Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi et les statuts en faveur des actionnaires et des tiers peuvent être consultés au siège social de MBS.
Législation applicable	La Société est régie par le droit marocain, en particulier la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes.

Etats de synthèse de la société MBS au 31 décembre 2020

Bilan

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)				
TOTAL I (a+b+c+d+e)				
STOCKS (f)				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	12 730		12 730	6 398
Fournis, débiteurs, avances et acomptes			-	
Clients et comptes rattachés				
Personnel				
Etat	12 730		12 730	6 398
Comptes d'associés				
Autres débiteurs				
Compte de régularisation actif				
TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)				
ECART DE CONVERSION - ACTIF (i)				
TOTAL II (f+g+h+i)	12 730		12 730	6 398
TRESORERIE - ACTIF	289 680		289 680	295 428
Chèques et valeurs à encaisser			-	
Banques, T.G & CP	289 680		289 680	295 428
Caisses, régies d'avances et accreditifs			-	
TOTAL III	289 680		289 680	295 428
TOTAL GENERAL I+II+III	302 410		302 410	301 825

PASSIF	Exercice		Exercice Précédent
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou personnel (1)		300 000	300 000
moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé dont versé		-	-
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Autres réserves			
Report à nouveau (2)	-	98 975	65 675
Résultat nets en instance d'affectation (2)			
Résultat net de l'exercice (2)	-	37 325	33 300
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)		163 700	201 025
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)		-	-
DETTES DE FINANCEMENT (c)		-	-
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)		-	-
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)		-	-
TOTAL I (a+b+c+d+e)		163 700	201 025
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)		138 710	100 800
Fournisseurs et comptes rattachés		75 660	37 800
Clients créditeurs, avances et acomptes			
Personnel			
Organismes sociaux			
Etat			
Comptes d'associés			
Autres créanciers		63 050	63 000
Comptes de régularisation - passif			
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)			
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h)(Eléments circulants)			
TOTAL II (f+g+h)		138 710	100 800
TRESORERIE PASSIF		-	-
TOTAL III		-	-
TOTAL I+II+III		302 410	301 825

Comptes de Résultats

CPC	Propres à	Concernant les	Totaux de	Totaux de
	L'exercice	exercices précédents	L'exercice	L'exercice
	1	2	3 = 1 + 2	Précédent
				4
PRODUITS D'EXPLOITATION Chiffres d'affaires TOTAL I	-	-		-
CHARGES D'EXPLOITATION Achats revendus de marchandises Achats consommés de matières et de fournitures Autres charges externes Impôts et taxes Charges de personnel Autres charges d'exploitation Dotations d'exploitation TOTAL II	31 825	-	31 825	31 800
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 31 825	-	- 31 825	- 31 800
PRODUITS FINANCIERS TOTAL IV				
CHARGES FINANCIERES TOTAL V				
RESULTAT FINANCIER (IV - V)				
RESULTAT COURANT (III - V I)	- 31 825	-	- 31 825	- 31 800
PRODUITS NON COURANTS TOTAL VIII				
CHARGES NON COURANTES Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées Subventions accordées Autres charges non courantes Dotations non courantes aux amortiss. et provision TOTAL IX	2 500		2 500	1 500
RESULTAT NON COURANT (VIII- IV)	-	-	- 2 500	- 1 500
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)	-	-	- 34 325	- 33 300
IMPOTS SUR LES RESULTATS	3 000		3 000	
RESULTAT NET (XI - XII)	-	-	- 37 325	- 33 300
TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			-	-
TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			37 325	33 300
RESULTAT NET (XIV - XV)			- 37 325	- 33 300

Etats de synthèse de JAIDA arrêtés au 31 décembre 2020

Bilan

	En DH			
ACTIF	31/12/2020	31/12/2019	Variation	
1 Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public	13	14 807	-	-100%
2 Créances sur les établissements de crédit et assimilés	996 180 587	859 359 492	136 821 095	16%
. A vue	77 515 791	62 040 309	15 475 482	25%
. A terme	918 664 796	797 319 183	121 345 613	15%
3 Créances sur la clientèle	387 959	471 000	-	-18%
4 Titres de transaction et de placement	1 717 860	154 020 427	-	-99%
5 Autres actifs	10 497 316	9 563 104	934 212	10%
6 Titres de participation et emplois assimilés	150 000	1 165 504	-	-87%
7 Immobilisations incorporelles	558 928	803 148	-	-30%
8 Immobilisations corporelles	563 786	1 326 218	-	-57%
Total de l'Actif	1 010 056 450	1 026 723 700	- 16 667 250	-1,6%

	En DH			
PASSIF	31/12/2020	31/12/2019	Variation	
1 Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	-	-
2 Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	308 688 931	-	308 688 931	
. A vue	-	-	-	
. A terme	308 688 931	-	308 688 931	
3 Titres de créance émis	163 879 061	491 392 247	-	-67%
4 Autres passifs	8 985 557	12 261 203	-	-27%
5 Provisions pour risques et charges	18 974 171	16 974 171	2 000 000	12%
6 Dettes subordonnées	37 487 703	41 053 522	-	-9%
7 Réserves et primes liées au capital	9 513 416	9 022 177	491 239	5%
8 Capital	328 027 900	328 027 900	-	0%
9 Report à nouveau (+/-)	127 501 242	118 167 697	9 333 545	8%
10 Résultat net de l'exercice (+/-)	6 998 469	9 824 784	-	-29%
Total du Passif	1 010 056 450	1 026 723 700	- 16 667 250	-1,6%

Comptes de Résultats

	En DH				
CPC	31/12/2020	31/12/2019		Variation	
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	41 467 944	46 835 855	-	5 367 911	-11%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les EC	38 909 377	42 154 129	-	3 244 752	-8%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	2 557 854	4 681 726	-	2 123 872	-45%
Autres produits bancaires	713	-		713	
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	15 188 023	19 888 192	-	4 700 168	-24%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les EC	4 845 908	1 147 174		3 698 734	>100%
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	10 228 298	18 280 330	-	8 052 032	-44%
Autres charges bancaires	113 817	460 687	-	346 870	-75%
III.PRODUIT NET BANCAIRE	26 279 920	26 947 663	-	667 743	-2,5%
IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	8 411 725	8 434 206	-	22 481	0%
Charges de personnel	3 295 364	3 294 887		477	0%
Impôts et taxes	19 038	11 441		7 596	66%
Charges externes	3 318 432	3 568 604	-	250 172	-7%
Autres charges générales d'exploitation des immobilisations incorporelles et corporelles	554 000	1 172 800	-	618 800	-53%
	1 224 892	386 474		838 418	>100%
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	4 928 066	5 677 673	-	749 607	-13%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 813 949	-		-	
Autres dotations aux provisions	3 114 117	5 677 673	-	2 563 556	-45%
VI.REPRISES DE PROV ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	148 600	5 890 468	-	5 741 868	-97%
Autres reprises de provisions	148 600	5 890 468	-	5 741 868	-97%
VII.RESULTAT COURANT	13 088 729	18 726 252	-	5 637 523	-30,1%
Produits non courants	526 277	129 996		396 281	>100%
Charges non courantes	416 663	13 066		403 597	>100%
VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS	13 198 343	18 843 182	-	5 644 839	-30,0%
Impôts sur les résultats	6 199 873,83	9 018 397	-	2 818 524	-31%
IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE	6 998 469	9 824 784	-	2 826 315	-28,8%
TOTAL PRODUITS	42 142 821	52 856 319	-	10 713 498	-20%
TOTAL CHARGES	35 144 352	43 031 535	-	7 887 183	-18%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	6 998 469	9 824 784	-	2 826 315	-29%



Rapport ESG

2020

SOMMAIRE

I. ELEMENTS GENERAUX	32
1. Présentation de JAIDA.....	32
2. Engagements RSE	33
3. Actionnariat	33
II. GOUVERNANCE	34
1. Composition et fonctionnement des instances de gouvernance	34
2. Conseil d'Administration	34
3. Les Comités Spécialisés.....	35
4. Bonnes pratiques en matière de gouvernance	35
5. Direction Générale.....	36
6. La rémunération des administrateurs et des dirigeants.....	36
7. Informations aux actionnaires	36
III. RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE	37
1. Réduction de la consommation du papier.....	37
2. Eviter la consommation d'énergie inutile.....	37
3. Limitation du matériel jetable.....	37
IV. RESPONSABILITE SOCIALE.....	38
1. Dispositif de prévention COVID-19.....	38
2. Organisation	39
3. Evolution des ressources humaines.....	40
4. Système de rémunération	41
5. Gestion de la mobilité	42
6. Avantages sociaux.....	42
7. Plan de formation	42
8. Frais de déplacement.....	43
9. Equipement de travail	43
10. Aménagement des espaces de travail.....	43
V. RESPONSABILITE ECONOMIQUE.....	44
1. Partenariats Public et privés.....	44
2. Programme d'appui aux projets AGR via le microcrédit.....	46
3. Politique des Achats	47

I. Éléments généraux

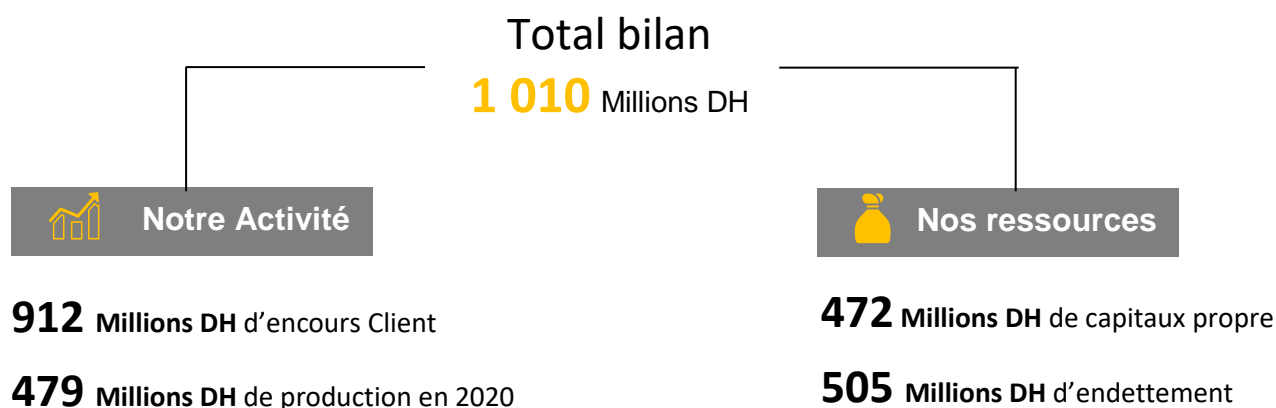
1. Présentation de JAIDA

JAIDA est une société anonyme de droit marocain, ayant pour objet d'effectuer toutes opérations de crédit en vue d'assurer le financement des personnes morales marocaines opérant dans le secteur du micro-crédit, ou autrement, de prendre des participations dans toute société ou entreprise opérant dans le micro-crédit dont l'activité serait similaire ou connexe.

JAIDA s'est donné pour mission de mobiliser les ressources et de développer des programmes destinés à accroître les opportunités de développement économique au profit des activités génératrices de revenus. A travers cette démarche, elle vise à contribuer au développement d'une nouvelle approche de la microfinance qui prend particulièrement en compte, l'accompagnement des Associations de Microcrédits (AMC) à la mise en place de nouveaux produits au profit d'une tranche de la population, d'une activité ciblée ou encore d'une région.



A travers son action, JAIDA contribue à la création d'emplois, à l'augmentation des revenus et à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires directs et indirects du secteur de la microfinance. Aussi, ces actions ont pour but d'atteindre un impact important en termes d'inclusion financière nationale.



2. Engagements RSE

La mission de JAIDA consiste à refinancer les associations de microcrédit en vue de promouvoir le financement des activités génératrices de revenu de manière à lutter activement contre la pauvreté.

JAIDA met toute son expertise au service de ses partenaires à travers le financement des AMC et la canalisation des programmes d'assistance technique des bailleurs de fonds pour appuyer le développement des AMC et améliorer leur efficacité opérationnelle.

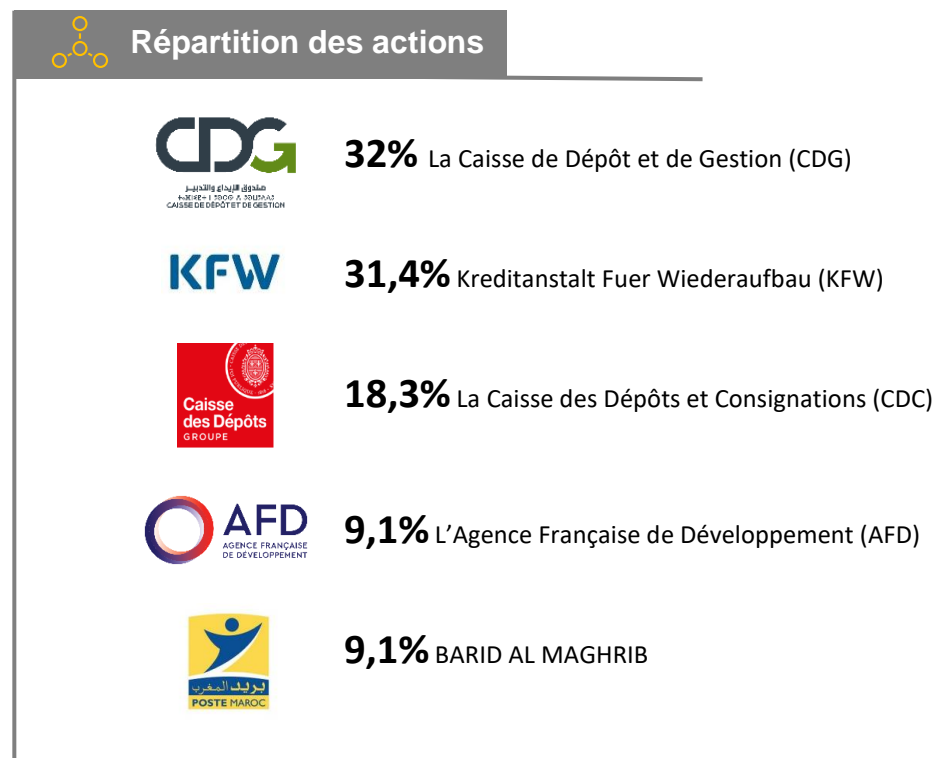
Convaincu que la microfinance est un outil puissant de développement social et de réduction de la pauvreté, JAIDA contribue également au développement structurel du secteur par la coordination et l'harmonisation des activités des bailleurs de fonds internationaux.

3. Actionnariat

L'actionnariat de JAIDA est constitué d'institutions fondateurs nationaux et internationaux de premier plan. En outre, JAIDA dispose d'un niveau solide de capital qui lui permet de se refinancer sur le marché financier local. JAIDA constitue un véritable levier des investissements publics avec des fonds privés et peut ainsi canaliser les liquidités du marché financier marocain vers le secteur de la microfinance.

Capital social

328 Millions DH



II. Gouvernance

1. Composition et fonctionnement des instances de gouvernance

ORGANES DE GOUVERNANCE					
ADMINISTRATEUR	ECHÉANCE DU MANDAT*	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITE GRANDS RISQUES	COMITE D'AUDIT ET DES RISQUES	COMITE NOMINATION ET REMUNERATION
M. Mohamed Ali BENSOUDA Président Directeur Général	Mandat Actuel 2022 **	Président			Membre
M. Mohammed BELMAACHI Administrateur Représentant la CDG	Mandat Actuel 2022 **	Membre	Membre		
M. Markus Aurelius FASCHINA Administrateur Représentant la KFW	Mandat Actuel 2022 **	Membre			Membre
M. Mohamed Ali M ZALI Administrateur Représentant la CDC	Mandat Actuel 2022 **	Membre		Président	
M. M'hamed EL MOUSSAOUI Administrateur Représentant de BARID AL MAGHRIB	Mandat Actuel 2022 **	Membre			Président
M. Mathieu ARTIGUENAVE Administrateur Représentant l'AFD	Mandat Actuel 2022 **	Membre	Membre		
M. Michel, Marc GONNET Administrateur Indépendant	Mandat Actuel 2021 ***	Membre		Membre	
Nombre de réunions en 2020		4	1	4	1
Assiduité		96%	100%	100%	100%

(*) Pour tous ces mandats, l'année correspond à celle de la tenue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice précédent

(**) Le mandat des administrateurs est de 3 années renouvelable régulièrement à la tenue de l'assemblée générale

(***) Le mandat de l'administrateur indépendant est de 1 année renouvelable 3 fois maximum par l'assemblée Générale. Il est retenu pour sa qualification et ce, conformément aux dispositions de la circulaire n° 5/W/16 de Bank Al-Maghreb.

2. Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 7 membres et il est investi des pouvoirs qui lui sont conférés par les dispositions légales, et particulièrement :

- La décision de la politique globale de financement de la Société ;
- La définition des orientations stratégiques de la Société ;
- La désignation des administrateurs membres des comités de Grands Risques, Audit et Risque et Nominations et Rémunérations ;
- L'approbation du budget annuel de la Société et des modifications éventuelles qui pourraient intervenir au cours de l'année ;
- La définition et la bonne application des critères d'éligibilité et d'octroi des prêts ;
- La prise des décisions par rapport aux limites d'exposition et à la gestion des risques.

3. Les Comités Spécialisés

Pour l'assister dans sa mission, le Conseil d'Administration s'est doté de trois comités qui relèvent de lui.

Le Comité Grands Risques : Ce comité est une instance de décision en matière de financement des grands risques et qui est chargé de l'étude des dossiers de crédit supérieurs à 10 MDH par contrepartie par an ainsi que de l'ensemble de leurs modalités financières.

Composition : Il est constitué de deux à trois membres :

- Le représentant permanent de la CDG,
- Le représentant permanent de l'AFD,
- Un administrateur indépendant.

Le Comité d'Audit et des Risques : Ce comité est chargé d'assister le CA dans l'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne et de l'accompagner en matière de stratégie de gestion des risques et de la conduite de l'activité de l'audit.

Composition : Il est constitué de deux membres :

- Le représentant permanent de la CDC, (Président du Comité)
- Un administrateur indépendant.

Le Comité de Nomination et de Rémunération : Ce comité est chargé de conseiller et d'assister le CA dans le processus de nomination des mandataires sociaux ainsi que de préparer la politique générale de nomination et de rémunération. Le Comité examine les propositions de cooptation ou de nomination des administrateurs indépendants et donne un avis sur la proposition de nomination ou la révocation des administrateurs indépendants, le recrutement, la nomination ou la révocation du DG et des Directeurs généraux délégués.

Composition : Il est constitué de trois membres :

- Le représentant permanent de Barid Al Maghrib, (Président du comité),
- Le représentant permanent de la KFW,
- Le Président du Conseil

4. Bonnes pratiques en matière de gouvernance

JAIDA dispose d'un pacte d'actionnaires qui stipule les modalités du soutien financier apporté par les actionnaires à la Société ainsi que les dispositions relatives à leurs relations en qualité d'actionnaires. Ce pacte stipule également la structure de bonne gouvernance et de bonne gestion de JAIDA. Le pacte

d'actionnaires a pour objectif également de définir les relations entre les actionnaires au sein de JAIDA ainsi que ses objectifs stratégiques.

JAIDA dispose également d'une charte pour chaque comité spécialisé. Elles permettent de définir les missions et fixent les bonnes règles de fonctionnement de ces comités.

5. Direction Générale

Le Conseil d'Administration de la société JAIDA réuni le 10 mars 2020 à Rabat au siège de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) a décidé de nommer en qualité de Directeur Général de JAIDA, Madame Meriam MECHAHOURI avec effet à compter du 1er Juillet 2020.

Cette décision met fin à la période de transition assurée par M. Mohamed Ali BENSOUHA en qualité de Président Directeur Général qui a été vivement remercié par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration pour les efforts déployés pendant toute cette période de transition.

6. La rémunération des administrateurs et des dirigeants

Le pacte d'actionnaire ne prévoit pas de rémunérations pour les administrateurs représentants permanents. Le Conseil d'Administration retient uniquement une rémunération pour les administrateurs indépendants à hauteur de 10 000 DH par séance d'organe de gouvernance.

JAIDA a mis en place pour la Direction Générale une structure de rémunération basée sur une rémunération fixe et une rémunération variable. La rémunération variable est fondée sur l'atteinte d'objectifs individuels et collectifs définis par le Comité de Nomination et de Rémunération. Ce système de rémunération repose sur des taux de rémunération variable exprimés en pourcentage de la rémunération fixe, ajustés de la performance évaluée.

En 2020, la rémunération perçue par la Direction Générale a atteint 562 KDH.

7. Informations aux actionnaires

Une équipe est en charge de la communication financière au sein de JAIDA. Elle produit différents communiqués, lettres et rapports qui sont partagés avec les actionnaires.

Par ailleurs, le site internet de JAIDA publie, tout au long de l'année, de l'information continue sur la performance financière et extra-financière ainsi que les actualités.

III. Responsabilité Environnementale

JAIDA est une société de financement dont l'activité est principalement l'octroi de crédit. La relation que JAIDA entretient avec son environnement est régie par une contractualisation des termes de financement et d'emprunt.

Le model de fonctionnement de JAIDA avec un capital humain réduit de 8 collaborateurs est en soi une conception optimale qui fait que la consommation d'énergie et la quantité de déchets sont très limitées. De plus, des mesures sont prises pour éviter le gaspillage inutile des ressources environnementales.

1. Réduction de la consommation du papier

La réduction passe avant tout par la sensibilisation de nos collaborateurs à :

- La digitalisation des documents internes ;
- L'impression par défaut en recto-verso ;
- La dématérialisation, autant que faire se peut, des réunions des comités internes de JAIDA ainsi que celles de ses instances de gouvernance.

JAIDA dispose de 4 imprimantes fonctionnelles dont une couleur. Ces imprimantes sont paramétrées pour économiser l'utilisation de l'encre et de passer en mode veille ou repos juste après. La consommation du papier est modérée et n'est accessible que sur demande.

Enfin, pour une adhésion totale à notre volonté de réduction de la consommation du papier, les collaborateurs de JAIDA disposent d'ordinateurs portables pour une mobilité de travail sans impression supplémentaire.

2. Eviter la consommation d'énergie inutile

Les collaborateurs de JAIDA sont régulièrement incités à éteindre les éclairages non nécessaires. Ils sont également sensibilisés sur le fait d'éteindre leurs ordinateurs en fin de journée plutôt que de les passer en mode veille pour la nuit.

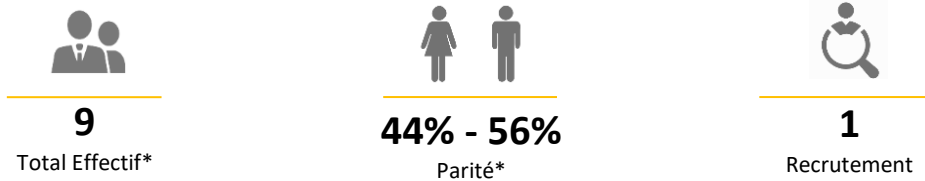
3. Limitation du matériel jetable

Au sein de JAIDA, les collaborateurs ont à leur disposition une kitchenette équipée qui permet de privilégier l'utilisation de vaisselle réutilisable plutôt que l'utilisation d'éléments jetables et ce, afin de réduire la production de déchets.

IV. Responsabilité Sociale

La politique générale de rémunération de JAIDA est structurée autour d'un nombre d'axes déterminé permettant d'assurer un management personnalisé des collaborateurs et œuvrant à mettre en place des conditions favorables pour un meilleur développement des salariés.

L'objectif étant d'asseoir les structures opérationnelles à travers la responsabilisation des collaborateurs et d'en assurer le développement à travers la mesure de l'efficacité de la contribution de l'ensemble des salariés.



*Effectif et parité y compris Direction Générale

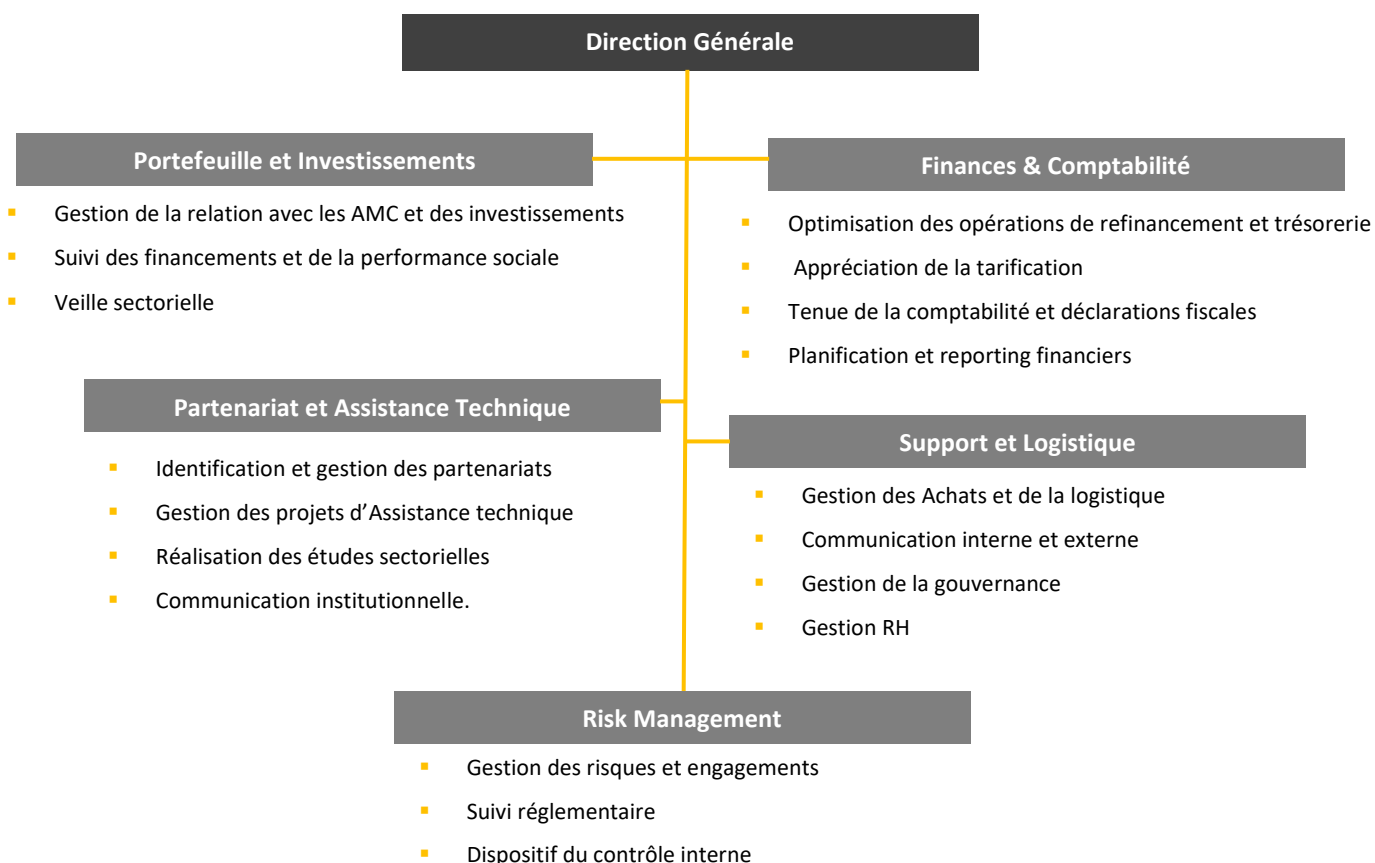
1. Dispositif de prévention COVID-19

JAIDA a déclenché son Plan de Continuité de l'Activité (« PCA ») dès que notre pays a déclaré l'état d'urgence sanitaire et le confinement pour contenir la propagation du Covid-19. Ce dispositif a été mis en place par JAIDA dans le but de préserver la santé et la sécurité de ses collaborateurs et d'assurer la continuité de ses activités.

Forte mobilisation des collaborateurs

JAIDA a adopté une vigilance toute particulière à travers de la mise en place de plusieurs mesures de prévention afin de protéger ses collaborateurs contre les risques spécifiques liés au Covid-19.

- Lancement d'une campagne de sensibilisation et de communication sur les règles d'hygiène et de sécurité sanitaire à l'ensemble du Personnel ;
- Approvisionnement continu et maintien d'un stock de sécurité pour les produits de désinfection, les masques, les gels hydro alcooliques, ...
- Installation et aménagement des locaux (distributeurs de gels et tapis de désinfection) ;



3. Evolution des ressources humaines

Tous les collaborateurs de JAIDA est sous contrat à durée indéterminé (CDI). La Directrice Générale ne dispose pas d'un contrat JAIDA compte tenu de son statut de détachée de la CDG.

Les tableaux ci-dessous décrivent l'évolution de la structure de l'effectif entre 2018 et 2020 (hors Direction Générale) :

Au 31 décembre 2020

Ancienneté	Finance & Comptabilité		Portefeuille investissement				Risk Management				Support & Logistique						Total			
	Responsable		Cadre		Responsable		Cadre		Responsable		Cadre		Responsable		Cadre			Employé		
	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M		F	M	
< 2ans																				1
[2ans - 5ans[1																		2
[5ans - 10ans]		1													1				1	3
> 10ans						1								1						2
Genre Féminin									1					1						3
Genre Masculin		2			1		1							1				1		5
Responsables		2				1				1					1					5
Cadres						1									1					2
Employés															1					1
Total		2				2				1					3					8

Au 31 décembre 2019

Ancienneté	Finance & Comptabilité				Portefeuille investissement				Risk Management				Support & Logistique						Total	
	Responsable		Cadre		Responsable		Cadre		Responsable		Cadre		Responsable		Cadre		Employé			
	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M		
< 2ans																				0
[2ans - 5ans[2						1		1											4
[5ans - 10ans]					1								1				1			3
> 10ans													1							1
Genre Féminin	2				1		1		1				1		1		1			2
Genre Masculin																				6
Responsables	2				1		1		1				1		1		1			5
Cadres					1								1		1		1			2
Employés													1		1		1			1
Total	2				2		1		1				3		3		1			8

Au 31 décembre 2018

Ancienneté	Finance & Comptabilité				Portefeuille investissement				Risk Management				Support & Logistique						Total	
	Responsable		Cadre		Responsable		Cadre		Responsable		Cadre		Responsable		Cadre		Employé			
	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M		
< 2ans	1								1											2
[2ans - 5ans[1						1													2
[5ans - 10ans]					1								1				1			3
> 10ans													1							1
Genre Féminin	2				1		1		1				1		1		1			2
Genre Masculin																				6
Responsables	2				1		1		1				1		1		1			5
Cadres					1								1		1		1			2
Employés													1		1		1			1
Total	2				2		1		1				3		3		1			8

Le tableau ci-dessous synthétise l'évolution des indicateurs suivants sur les trois derniers exercices :

Indicateurs	2018	2019	2020
Jours de grève	-	-	-
Licenciement	-	-	-
Accident de travail	-	-	-
Démissions <i>Responsables</i>	-	1	-
<i>Cadres</i>	1	-	-
Recrutement <i>Responsables</i>	-	-	1
<i>Cadres</i>	-	-	-
Litiges	-	-	-

4. Système de rémunération

La politique de rémunération au sein de JAIDA est structurée autour de deux éléments essentiels :

Une partie fixe

Cette partie est déterminée en tenant compte des grilles des salaires en interne sur la base de la classification du personnel. Les grilles de salaires sont évolutives et tiennent compte des conditions de la rémunération sur le marché et en particulier dans le secteur financier.

Une partie variable

La rémunération variable est fixée en tenant compte aussi bien de l'évaluation des objectifs collectifs, qu'individuels. Le montant global est déterminé en fonction de la masse salariale sur base mensuelle.

5. Gestion de la mobilité

La politique de mobilité est un axe central dans la gestion des Ressources Humaines au niveau du Groupe CDG. La dimension du Groupe et la diversité de ses activités font de la mobilité un moteur important quant à la gestion des carrières de nos collaborateurs.

6. Avantages sociaux

Tout le personnel de JAIDA bénéficie d'avantages sociaux :

Prévoyance sociale

La prévoyance sociale concerne la couverture médicale et la protection contre les risques d'incapacité et d'invalidité ainsi qu'un système de retraite.

Avantages liés aux crédits

JAIDA met à disposition de son personnel après accord du Comité de prêt, une contribution en numéraire suivant les conditions de la note du Groupe CDG pour les types de crédits suivants :

- Crédits pour acquisition du logement principal ;
- Crédit à la consommation personnel.

Dans le cadre de l'acquisition du logement principal, le personnel de JAIDA bénéficie également de la convention Groupe avec la banque CIH offrant un taux bonifié par rapport au marché.

En 2020, JAIDA a fait profiter son personnel de 141 KDH en contribution ce qui représente environ 4,3% de la masse salariale annuelle.

7. Plan de formation

Les actions de formation sont arrêtées en accord avec le management dans le cadre d'un plan de développement individuel. Le plan de formation est validé selon les priorités et le plan budgétaire.

Les actions de formation couvrent plusieurs volets :

- Les thématiques ou les connaissances de la fonction exercée ;
- Les compétences managériales ;
- Les formations en développement personnel.

Pour l'année 2021, il est prévu un budget de formation de l'ordre de 200 KDH soit l'équivalent de 4% de la masse salariale annuelle de 2021.

8. Frais de déplacement

JAIDA rembourse à son personnel, pour tous déplacements au Maroc comme à l'étranger dans le cadre d'une mission ou d'une formation, selon la catégorie du collaborateur, ses frais de séjour et de transport.

9. Equipement de travail

JAIDA met à la disposition de ses salariés des équipements informatiques (Stations de travail, logiciels...), des moyens de communications (messageries électroniques, accès internet, postes téléphoniques fixes et mobiles...) qui sont nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

10. Aménagement des espaces de travail

JAIDA respecte les normes en matière d'aménagement, pour offrir à ces collaborateurs un espace de travail favorable.

En effet, les espaces de travail sont conformes notamment en termes de ratio d'occupation, d'éclairage, de climatisation, d'équipements de sécurité, etc.

V. Responsabilité économique

Le projet de gestion de la performance sociale figure parmi les priorités de JAIDA et de son conseil d'administration qui œuvre à renforcer son rôle de partenaire du secteur, au-delà du financement et du développement institutionnel.

1. Partenariats Public et privés

La réalisation de projets de développement viables en finançant une multitude de projets aux profits d'activités génératrices de revenus (AGR), constitue un enjeu majeur et partagé par JAIDA comme par les institutions de microcrédit. JAIDA a réussi à s'ancrer dans le secteur de la microfinance en consolidant des partenariats public et privés afin de mieux servir ses clients et élargir son champ de compétences avec de nouvelles sources de financement.

Ainsi, JAIDA continue d'apporter son expertise avec un appui financier et technique complémentaire dans sa coopération avec les institutions de microcrédit, et ce à travers des partenariats durables.



- **Convention de prêt entre JAIDA et le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (MEFRA)**

Prêt subordonné à long terme de 6 millions d'Euros.

C'est un financement accordé par la République Italienne à travers son instance de Coopération Internationale, et ce dans le cadre du programme de soutien aux petites et moyennes entreprises.

Cet emprunt s'inscrit dans le cadre de la convention de prêt signée en 2001 entre le Gouvernement marocain et le Gouvernement italien pour soutenir le secteur privé marocain. Les deux gouvernements ont convenu que le reliquat des fonds initiaux non encore utilisé sera affecté au

secteur du microcrédit, et d'utiliser JAIDA comme véhicule de financement afin d'optimiser l'affectation des fonds.

- **Convention entre le gouvernement du Maroc et les Etats-Unis d'Amérique**

Ligne subordonnée de 276 Millions DH

Depuis la création de JAIDA, les fonds du Millenium Challenge Corporation (MCC) ont fortement contribué au renforcement des fonds propres de la société. JAIDA a pu proposer aux AMC des lignes de financement subordonné adaptées aux besoins en capitaux propres de ces institutions, particulièrement les petites et moyennes AMC, pour lever et drainer de nouvelles sources de financement.

Dans le contexte actuel de la crise sanitaire, la signature de l'avenant n°2 en date du 28 décembre 2020 pour la reconduction de 198 millions DH, pour deux ans, démontre de la volonté des pouvoirs publics d'accompagner le secteur du microcrédit à travers JAIDA qui canaliser ses fonds pour continuer à offrir aux AMC marocaines un accompagnement financier plus important et répondre aux besoins de liquidité sur les prochaines années.

- **Contrat de financement entre JAIDA et la Banque Européenne d'investissement (BEI)**

Montant de 10 millions d'Euros

Ce financement vient renforcer la capacité de JAIDA, à travers le financement des AMC, à promouvoir les activités génératrices de revenus (AGR) et aider à maintenir l'emploi via les micros et petites entreprises (MPE) de moins de 10 employés, ainsi que les travailleurs indépendants, les entrepreneurs individuels et les micro-entrepreneurs.

Cette opération contribue également à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies pour éliminer la pauvreté, parvenir à l'égalité des sexes et promouvoir une croissance économique inclusive et durable, l'emploi et un travail décent pour tous, de fournir des facilités de financement et de l'assistance technique aux jeunes bénéficiaires de multiples associations de microfinance au Maroc.

2. Programme d'appui aux projets AGR via le microcrédit

Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes qui s'inscrivent dans une volonté collective de mettre l'accent sur l'inclusion économique et sociale des groupes de jeunes défavorisés, la Fondation CDG, JAIDA, le CMSMS et la FNAM, ont conclu une convention de partenariat visant à contribuer collectivement à apporter des solutions adaptées aux besoins des jeunes confrontés à des difficultés d'accéder au financement de leur microprojet.

A travers le réseau des AMC, les parties ont sélectionné des micro-projets novateurs (commerces exclus) portés par des jeunes, âgés de 18 à 35 ans, détenteurs de projets nouvellement créés, accompagnés et formés dans le cadre d'initiatives de formation pré-crédation à l'entrepreneuriat.

Ce programme annuel se caractérise, chaque année, par un appel à candidature lancé auprès des AMC en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au soutien du programme.

Après évaluation des dossiers par un jury, la Fondation CDG a accordé, pour cette édition 2020, des aides financières à 163 micro-projets répondant aux critères de l'appel à projets lancé en juin 2020, totalisant ainsi près de 2,5 millions de DH.



Edition 2020

Programme d'appui aux projets AGR via le microcrédit

Les résultats 2020

163 Micro-projets

2,5 millions DH


Logos: Fondation CDG, JAIDA, FNAM, CMSMS, and other partners.

3. Politique des Achats

La responsabilité économique de JAIDA s'applique également vis-à-vis de ses fournisseurs, auprès desquels elle prend des engagements forts.

JAIDA dispose d'une procédure d'achats adaptée à son activité dans laquelle elle s'engage à :

- Respecter un processus de sélection équitable, en instaurant les conditions d'une concurrence loyale et en assurant un traitement équitable de ses fournisseurs dans le cadre de ses appels d'offres.
- Tout mettre en œuvre pour régler ses fournisseurs dans les délais contractuels et légaux, dans la mesure où la prestation ou le bien livré sont conformes au contrat.



Autres informations

2020

SOMMAIRE

I. ETAT DES HONORAIRES.....	50
II. LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE.....	50


I. ETAT DES HONORAIRES

Au 31 décembre 2020, l'état des honoraires des contrôleurs de comptes en MAD suivant l'annexe III.2.N de la circulaire n°3 de l'autorité Marocaine du marché des capitaux se présente comme suit :

	CAC1						CAC2						Total
	Montant/Année			Pourcentage/Année			Montant/Année			Pourcentage/Année			
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	
Commissariat aux comptes, certification, Examen des comptes individuels et consolidés	135 000	135 000	135 000	100%	100%	100%	125 000	135 000	135 000	100%	100%	100%	260 000
Emetteur	135 000	135 000	135 000	100%	100%	100%	125 000	135 000	135 000	100%	100%	100%	260 000
Filiales													
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes													
Emetteur													
Filiales													
Sous-Total	135 000	135 000	135 000	100%	100%	100%	125 000	135 000	135 000	100%	100%	100%	260 000
Autres prestations rendues													
Autres													
Sous-Total													
Total général	135 000	135 000	135 000				125 000	135 000	135 000				260 000

II. LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE

Intitulé	Journal	Date de publication
Communiqué indicateurs financiers T4 2019	JMA CONSEIL	22/02/2020
Communiqué de presse arrêté des comptes 2019	JMA CONSEIL	27/03/2020
Publication résolutions AGO du 29 mai 2020	LE MATIN	29/04/2020
Publication des comptes annuels 2019	LE MATIN	31/03/2020
Communiqué indicateurs financiers T1 2020	JMA CONSEIL	05/06/2020
Communiqué nomination Direction Générale	LE MATIN	02/07/2020
Communiqué indicateurs financiers T2 2020	LA NOUVELLE TRIBUNE	27/08/2020
Publication des états financiers S1 2020	LE MATIN	29/09/2020
Communiqué indicateurs financiers T3 2020	JMA CONSEIL	30/11/2020



Comptes annuels

2020

Communication Financière



Fonds de financement des organismes de microfinance au Maroc
GROUPE C.D.G.
Siège social : Immeuble Dalil 4ème étage place moulay Hassan BP 408 Rabat Maroc
Tél : 05 37 56 97 00 - Fax : 05 37 71 63 17
Mail : jaida@cdg.ma - site web : jaida.ma

JAIDA a pour mission de soutenir le secteur de la microfinance au Maroc et de servir de plateforme pour drainer de nouveaux capitaux privés vers le secteur de microcrédit, d'améliorer la coordination des bailleurs de fonds et de renforcer le partenariat public privé dans le cadre d'une stratégie de développement social et de la protection de l'environnement.

Entités contrôlées

Micro Banking Software (MBS) est une société anonyme détenue à 100% par JAIDA.

Faits marquants et réalisations

Depuis la déclaration de l'état d'urgence au Maroc le 20 mars 2020, JAIDA, en tant que bailleur national créée pour le soutien des AMC, a joué un rôle central pour la continuité du refinancement de l'activité des institutions de microfinance durant et après la crise sanitaire.

Dès le début de la crise sanitaire les AMC, ont dû faire face à des demandes de reports massives et à un arrêt des demandes de prêts. Elles ont de ce fait sollicitées JAIDA afin de les accompagner pour financer leurs besoins en fonds de roulement. JAIDA a pu ainsi servir depuis le début de la crise 5 AMC pour un montant d'engagement global de 531 Millions DH dont 480 Millions DH débloqués. JAIDA a également fait preuve de résilience en adoptant des mesures d'assouplissement pour accompagner le secteur de la micro finance :

- Report des échéances sans pénalité de retard
- Dépassement provisoire des limites internes d'exposition
- Dépassement provisoire des ratios financiers des AMC sans pénalité

L'année 2020 a connu également la signature d'une ligne de financement avec la Banque Européenne d'investissement (BEI) pour un montant de 10 Millions d'euros. Ce financement servira exclusivement à financer des microcrédits d'un montant inférieur à 25 000 euros (environ 270 000 dirhams), afin de promouvoir des activités génératrices de revenus et aider à maintenir l'emploi via les micros et petites entreprises (MPE) de moins de 10 employés en zones urbaines et rurales, ainsi que les travailleurs indépendants, les entrepreneurs individuels et les micro-entrepreneurs.

Le produit net réalisé en 2020 ressort à 26,3 millions DH soit une légère baisse de l'ordre de 668 milles DH (-2%) par rapport à 2019. Au 31 décembre 2020, la proportion des charges par rapport aux produits s'établit à 37% en 2020 contre 42% en 2019.

Le Conseil d'Administration de JAIDA s'est tenu le 25 mars dernier à 14h30 par visioconférence, sous la présidence de M. Mohamed Ali BENSOUA.

Lors de cette réunion, Le conseil a arrêté les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020, il en ressort que le total bilan enregistre 1 010 Millions MAD, et un résultat net de 7 Millions de MAD.

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE

328 027 900, 00 Dirhams

ETATS DE SYNTHESE

31/12/2020

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT		BILAN	
		31/12/20	31/12/19
1.1 Principes généraux			
Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.			
1.2 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature			
Présentation générale des créances :			
- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :			
- créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,			
- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.			
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.			
Créances en souffrance sur la clientèle			
- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation en vigueur.			
- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :			
- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.			
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :			
- 20 % pour les créances pré-douteuses,			
- 50 % pour les créances douteuses,			
- 100 % pour les créances compromises.			
- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.			
- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.			
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.			
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).			
1.3 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle			
Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :			
- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,			
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.			
- Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.			
- Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.			
1.4 Portefeuilles de titres			
Présentation générale			
Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.			
Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).			
Titres de placement			
Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment :			
- Les titres de créances sont comptabilisés, coupon inclus exclu.			
- Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.			
1.5 Les provisions pour risques généraux			
Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité, non identifiés et non mesurables avec précision.			
1.6 Les immobilisations incorporelles et corporelles			
Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.			
Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur 5 ans.			
1.7 Charges à répartir			
Les charges à répartir sont enregistrées des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.			
1.8 Prise en compte des intérêts dans le compte de produits et charges			
Intérêts			
Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.			
Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avais).			
- Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.			
- Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.			
1.9 Charges et produits non courants			
Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère exceptionnel.			
		ACTIF	
		31/12/20	31/12/19
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		13	14 807
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés		996 180 587	859 359 492
- A vue		77 515 791	62 040 309
- A terme		918 664 796	797 319 183
3. Créances sur la clientèle		387 959	471 000
- Crédits de trésorerie et à la consommation		387 959	471 000
- Crédits à l'équipement			
- Crédits immobiliers			
- Autres crédits			
4. Créances acquises par affacturage			
5. Titres de transaction et de placement		1 717 860	154 020 427
- Bons du Trésor et valeurs assimilées			
- Autres titres de créance			
- Titres de propriété		1 717 860	154 020 427
6. Autres actifs		10 497 316	9 563 104
7. Titres d'investissement			
- Bons du Trésor et valeurs assimilées			
- Autres titres de créance			
8. Titres de participation et emplois assimilés		150 000	1 165 504
9. Créances subordonnées			
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location			
11. Immobilisations incorporelles		558 928	803 148
12. Immobilisations corporelles		563 785	1 326 218
Total de l'Actif		1 010 056 450	1 026 723 700
		PASSIF	
		31/12/20	31/12/19
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		308 688 931	
- A vue			
- A terme		308 688 931	
3. Dépôts de la clientèle			
- Comptes à vue créditeurs			
- Comptes d'épargne			
- Dépôts à terme			
- Autres comptes créditeurs			
4. Titres de créance émis		163 879 061	491 392 247
- Titres de créance négociables émis			
- Emprunts obligataires émis		163 879 061	491 392 247
- Autres titres de créance émis			
5. Autres passifs		8 985 557	12 261 203
6. Provisions pour risques et charges		18 974 171	16 974 171
7. Provisions réglementées			
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie			
9. Dettes subordonnées		37 487 703	41 053 522
10. Ecarts de réévaluation			
11. Réserves et primes liées au capital		9 513 416	9 022 177
12. Capital		328 027 900	328 027 900
13. Actions/Parts Capital non versé (-)			
14. Report à nouveau (+/-)		127 501 242	118 167 697
15. Résultats nets en Instance d'affectation (+/-)			
16. Résultat net de l'exercice (+/-)		6 998 469	9 824 784
Total du Passif		1 010 056 450	1 026 723 700

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

INTITULES	MONTANTS	En DH
Charges de personnel		3 295 364
Salaires et appointements	2 867 897	
Charges sociales	109 822	
Charges de retraite	208 285	
Autres charges de personnel	109 359	
Impôts et taxes		19 098
Charges externes		3 318 452
Loyers	583 360	
Entretien et réparations	543 298	
Honoraires et rémunération d'intermédiaire	590 347	
Transport et déplacements	36 595	
Mission et réception	24 612	
Publicité et publications	77 220	
Autres charges externes	1 462 500	
Autres charges générales d'exploitation		554 000
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations		1 224 892
TOTAL		8 431 724

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

INTITULES	MONTANTS	En DH
Autres produits bancaires	713	
Autres charges bancaires	113 817	
Produits d'exploitation non bancaire		
Charges d'exploitation non bancaire		
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables		
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties		
Produits et charges non courantes	109 614	
TOTAL		224 144

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

INTITULES	MONTANTS	EN DH
I - RESULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	6 998 469	
Perte nette	6 998 469	
II - REINTEGRATIONS FISCALES		
1- Courantes	9 915 284	
- PROVISION POUR CONGE PAYE 12/2020	3 881 186	
- Provision pour dépréciation TP	189 018	
- FRG	1 015 504	
- Autres Provisions	58 612	
2- Non courantes	6 632 348	
- IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS 12/2020	6 199 874	
- Autres charges non courantes	412 274	
III - DEDUCTIONS FISCALES		
1- Courantes	157 337	
- Provision pour congé payé 2019	157 337	
2- Non courantes	157 337	
TOTAL		157 337
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut	16 756 416	
si T1 > T2 (A)		
si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES		
(C) (1)		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)	16 756 416	
OU		
Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)		

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice (1+2-3-4)	en DH
A. TVA collectée	253 090	4 071 632	4 090 138	234 584	
B. TVA à récupérer	372 134	4 238 412	4 638 635	68 113	
- Sur charges	360 134	4 275 684	4 567 507	68 113	
- Sur immobilisations	12 000	59 128	71 128	0	
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	-119 044	2 247 781	1 962 264	166 473	

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital:		328 027 900,00		
Montant du capital social souscrit et non appelé				
Montant	Part du capital détenue %	Montant	Part du capital détenue %	
100,00				
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus	Exercice précédent	
		Exercice actuel		
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	Immeuble Dallé, Place Moulay El Hassar, Rabat, BP 408, Maroc	1 049 999,00	1 049 999,00	32,01%
Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)	Palmengartenstrasse 5-9, 60325 Frankfurt, Allemagne	1 030 279,00	1 030 279,00	31,41%
Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)	56, rue de Lille, 75000 Paris, France	600 000,00	600 000,00	18,29%
POSTE MAROCC	Rabat, Av. Mly Ismail, Hassan (Maroc)	300 000,00	300 000,00	5,15%
Agence Française de Développement (AFD)	5, rue Roland Barthes, 75588 Paris, France	300 000,00	300 000,00	5,15%
M. Mohamed Ali Bensouda	Immeuble 12.Ai Ambra Appartement 1 Hay Riad- Rabat, Maroc	1,00	1,00	0,00%
Total		3 280 279,00	3 280 279,00	100,00%

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

A- Origine des résultats affectés	DH	
	Montants	Montants
Décision du 29/05/2020		
Report à nouveau	118 167 697	491 239
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	9 824 784	
Prélèvements sur les bénéfices		
Autres prélèvements		
TOTAL A	127 992 481	TOTAL B 127 992 481

PASSIFS EVENTUELS

Conformément à la législation en vigueur, les exercices allant de 2016 à 2020 ne sont pas prescrits. Les déclarations fiscales de la société JAIDA SA, au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus (IR) relatives audits exercices peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration fiscale et de rappels éventuels d'impôts et taxes.

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT	en DH
Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)		13 088 729
- Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)		3 303 136
- Déductions fiscales sur opérations courantes (-)		157 337
Résultat courant théoriquement imposable (-)		16 234 528
- Impôt théorique sur résultat courant (-)		6 006 775
Résultat courant après impôts (=)		10 227 753
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES		

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	509 528 730	506 096 079	499 837 114
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	26 279 920	26 947 663	29 397 131
2- Résultat avant impôts	13 198 343	18 843 182	9 459 830
3- Impôts sur les résultats	6 199 874	9 018 397	4 307 871
4- Bénéfices distribués			
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	6 998 469	9 824 784	5 151 960
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	2	3	2
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	3 295 364	3 294 887	3 664 500
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	9	8	10

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

LIBRAISON	
- Date de clôture (1)	31/12/20
- Date d'établissement des états de synthèse (2)	25/03/21
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'établissement des états de synthèse	
II. EVENEMENTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA LIBRE COMMUNICATION EXTÉRIEURE DES ETATS DE SYNTHÈSE	
Date: Indications des événements	
L'exercice 2020 est marqué par l'émergence et l'expansion de la pandémie Covid-19. En conséquence, le Maroc a adopté des mesures d'atténuation de la propagation. Ces mesures ont induit une baisse de l'activité économique qui a provoqué des difficultés financières pour certaines associations de micro-entrepreneurs ainsi que des baisses de revenus pour les ménages modestes. Le Maroc a pris plusieurs mesures de mesures exceptionnelles pour accompagner les entreprises et les ménages et préserver les capacités de production et de travail dans la perspective d'une reprise économique à court terme. Dans ce contexte, Elle a accueilli des reports pour ses clients éligibles. Cette action s'est inscrite dans le cadre de l'accompagnement des clients rencontrant des difficultés liées à la crise sanitaire.	

EFFECTIFS

EFFECTIFS	31/12/2020	31/12/2019
Effectifs rémunérés	9	8
Effectifs utilisés	9	8
Effectifs équivalant plein temps		
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	7	6
Employés (équivalent plein temps)	2	2
dont effectifs employés à l'étranger		

AUTRES ETATS

Code état	ETAT
A3	ETAT DES DEROGATIONS
A4	ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
B7	CRANCIÉS SURCHONNÉES
B8	MANIPULATIONS CONNUES EN CREDIT-BAIL EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
B9	PLUS OU MOINS VALABLES SUR CESSIIONS OU TRAITÉS D'IMMOBILISATIONS
B11	REPORTS DE LA CLIENTELE
B12	SURVENTIONS FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE
B16	DETRES SURCHONNÉES
B18	ENGAGEMENTS SUR TITRES
B21	VALEURS ET SURETÉS RECUES ET DONNÉES EN GARANTIE
B23	CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE
B27	COMMISSIONS
C2	TITRES ET AUTRES ACTIFS GÈRES OU EN DEPÔTS
CR	RESAU
CC	COMPTES DE LA CLIENTELE

PASSIFS EVENTUELS

Conformément à la législation en vigueur, les exercices allant de 2016 à 2020 ne sont pas prescrits. Les déclarations fiscales de la société JAIDA SA, au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus (IR) relatives audits exercices peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration fiscale et de rappels éventuels d'impôts et taxes.

RÉMUNÉRATIONS ET ENGAGEMENTS EN FAVEUR DES DIRIGEANTS

en MAD		
Nom des membres	Fonction	Rémunération Brute
ORGANES DE GESTION		
Comité de crédit		
ORGANES DE CONTROLE		
Conseil d'administration		
M. Michel Gounet	Administrateur indépendant	40 000
Comité d'audit		
M. Michel Gounet	Membre	40 000

Rapports

Commissaires aux comptes

2020



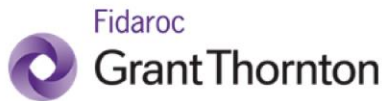
Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C –Tour Ivoire3– 3ème étage
La Marina - Casablanca

JAIDA S.A

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020



7, Boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C –Tour Ivoire3– 3ème étage
La Marina - Casablanca

Aux Actionnaires de la société

JAIDA S.A

Immeuble High Tech,
Avenue Ennakhil, Hay Riad
Rabat, Maroc

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **JAIDA S.A**, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 509.529 (y compris des dettes subordonnées pour KMAD 37.488) dont un bénéfice net de KMAD 6.998.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 25 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **JAIDA S.A** au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des créances sur les associations de micro-crédit	
Risque identifié	Réponse d'audit
<p>Les créances sur les associations de micro-crédit sont porteuses d'un risque de contrepartie qui expose JAIDA à une perte potentielle si les clients s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. JAIDA constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Comme indiqué dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'identification des créances en souffrance ; - L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose JAIDA. <p>Au 31 décembre 2020, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 2 ; il ramène les créances sur les associations de micro-crédit à un montant net de MMAD 919.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur les associations de micro-crédit et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de JAIDA et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par JAIDA ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de JAIDA ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances en souffrance.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON


FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Orlins Sigeoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 08 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR

Associé

DELOITTE AUDIT


DELOITTE Audit
Sakina Mohammed Bensouda Korachi
Bâtiment "C" - Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina BENSOUA KORACHI

Associée



7, Boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina - Casablanca

JAIDA S.A

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020



7, Boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire3– 3ème étage
La Marina - Casablanca

Aux actionnaires de la Société

JAIDA S.A
Immeuble High Tech,
Avenue Ennakhil, Hay Riad
Rabat, Maroc

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions de l'article 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2020.

**2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS ET DONT
L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

2.1 Convention de maintenance, nettoyage et hygiène entre EXPROM et JAIDA (convention écrite)

- **Personnes concernées** : JAIDA S.A et EXPROM S.A sont des filiales du groupe CDG.
- **Date de la convention** : Novembre 2012.

- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention prévoit d'assurer pour le compte de JAIDA la maintenance des installations techniques ainsi que le service de nettoyage et d'hygiène.
- **Montant comptabilisé en charges en 2020** : KDH 91 hors taxes.
- **Montant décaissé en 2020** : KDH 101 TTC.

2.2 Convention de bail entre FONCIERE CHELLAH et JAIDA (convention écrite)

- **Personnes concernées** : JAIDA S.A et FONCIERE CHELLAH sont des filiales du groupe CDG.
- **Date de la convention** : Avril 2012.
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention prévoit la location de l'espace bureau pour le compte de JAIDA.
- **Montant comptabilisé en charges en 2020** : KDH 537 TTC.
- **Montant décaissé en 2020** : KDH 537 TTC.

Casablanca, le 27 Avril 2021

Les commissaires aux comptes

FIDAROC GRANT THORNTON


FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Sijoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 08 - Fax : 05 22 29 66 70
Faiçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT


DELOITTE AUDIT
Ben Sidi Mohamed Benabdellah
Bâtiment "C" - Tour 3, La Marina
Casablanca
Tél : 0522 22 40 75 / 05 22 22 47 34
Fax : 05 22 22 40 78 / 47 59
Sakina BENSOUA KORACHI
Associée



Société de financement des Institutions de microcrédit au Maroc
